Première Année — N 38 LE NUMÉRO : 5 CENTIMES Samedi 8 Juin 1895

BUREAU DU JOURNAL
ROUBAIX :
93, Grande-Rue, 93
TOURCOING :
Rue Desrumaux, 13

L'ÉGALITÉ
DE ROUBAIX-TOURCOING

ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois..... 4 50
Six mois..... 9 00
Un an..... 18 00

L'ennemi des employés

Parmi les classes exploitées il en est une particulièrement intéressante et dont on s'occupe cependant fort peu, c'est celle des petits employés.

Tout autant que les ouvriers manuels, ces travailleurs modestes souffrent de l'exploitation capitaliste. Leur situation est même, à certains égards, plus douloureuse encore que celle des ouvriers industriels car, avec un salaire parfois bien inférieur, ils doivent faire face à des besoins plus grands.

En outre, les petits fonctionnaires de l'Etat et des grandes administrations sont placés sous la loi commune, et sous un régime d'exception aussi humiliant que cruel. Soumis à tous les devoirs des autres citoyens, courbés en outre sous une discipline inflexible, ils ne jouissent en retour, même dans leur vie privée, d'aucun des droits civiques et politiques que l'ouvrier exerce librement. Electeurs, contribuables, ayant autant que tous autres un intérêt direct dans les affaires publiques, ils ne peuvent s'occuper de politique, assister aux réunions électorales, ni prendre part au mouvement économique qui pousse le prolétariat vers des destinées nouvelles. En ce moment même, un gouvernement réactionnaire tente de leur enlever le droit de grève, la dernière arme qui leur restât contre la tyrannie administrative, et les parias de la société bourgeoise n'ont pas le droit de protester et de s'unir à leurs frères de misère pour revendiquer plus de justice et d'égalité !

Pourquoi les employés, ces prolétaires intellectuels si nombreux en France et si aptes à faire prévaloir leurs droits méconnus, sont-ils ainsi impunément opprimés ?

Ah ! la réponse est singulière. C'est que chaque fois que l'on a voulu provoquer un mouvement en faveur des petits employés ; chaque fois que des hommes dévoués ont tenté de grouper le prolétariat intellectuel pour le faire travailler lui-même au redressement de ses griefs et lui faire prendre la place qui lui est due dans le monde économique, un ennemi s'est dressé devant eux, accumulant sous leurs pas les obstacles, paralysant leurs efforts, les abreuvant d'amertumes et d'outrages, prêchant partout l'indifférence, la discussion, l'égoïsme, et perpétuant ainsi le régime du despotisme.

Sans doute, à force de persévérance et de luttes acharnées, l'on a remporté déjà quelques victoires sur cet ennemi puissant : les plus énergiques ont réussi à former quelques groupes, à formuler quelques desiderata. Mais au prix de combien de peines, de combien de déceptions, de combien d'découragement! Beaucoup de ces meilleurs ont renoncé à cette lutte inégale et se sont retirés meurtris, découragés, dégoutés. Les autres, mieux trempés, luttent encore, espérant malgré tout une victoire prochaine. Mais l'ennemi est toujours là, impassible, formidable dans son impénétrable cuirasse et semble narguer les efforts de ceux qui, luttant pour la justice et le droit, n'ont d'autre arme que la persuasion.

Or, un ennemi contre lequel tant d'énergies se brisent, quel est-il ?

Hélas ! c'est l'employé lui-même, l'employé sceptique, indifférent, goguenard, quand il n'est pas pusillanime et craintif comme un enfant.

Les administrations publiques en France comptent plus de 500.000 employés inférieurs qui, tous, se plaignent et protestent, dans leur for intérieur, contre l'exploitation dont ils souffrent. Ces employés sont misérables, mal payés, soumis à des vexations continuelles et privés des droits les plus chers à tout citoyen libre. Eh bien, c'est à peine si un douzième de ces travailleurs font partie de leurs syndicats et s'occupent réellement des moyens d'améliorer leur sort.

Les employés du commerce et de l'industrie sont plus nombreux encore et quelques milliers — cinq ou six milles au maximum — font partie des associations instituées pour travailler à leur émancipation !

Les autres, la grande masse, forme l'armée de l'indifférence qui, par son inertie, s'oppose inconsciemment à tous progrès réel et neutralise les efforts isolés.

Ne croyez pas que ces indifférents soient satisfaits de leur sort, loin de là. Mais ils n'osent pas, ne croient pas, n'espèrent pas et, du reste, ne veulent pas se compromettre.

Quand les vaillants auront obtenu pour eux une réponse efficace, ils l'accepteront volontiers. Tirez les marrons du feu, ils les croqueront avec enthousiasme; mais quant à se brûler les doigts, oh non !

En attendant ils veulent — bien entendu — jouer au bourgeois. Ah ! que l'orateur qui récemment à Paris, recommandait la lutte contre l'indifférence des employés « aristocrates » avait raison !

Avant de lutter contre les patrons exploiteurs et les administrations despotiques, il faut vaincre l'indifférence de l'employé lui-même et lui enseigner l'urgente nécessité de la solidarité, de l'union intime avec tous les autres travailleurs.

L'exemple des ouvriers qui, eux du moins sont conscients de leurs intérêts et de leurs devoirs sociaux, devrait être proposé sans cesse. C'est ce que font en ce moment les syndicats d'employés en adoptant pour devise le cri de ralliement de Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Travailleurs intellectuels, travailleurs manuels, nous sommes tous prolétaires, tous exploités. Unissons-nous contre l'ennemi commun, le capitalisme sous toutes ses formes, et marchons ensemble à l'assaut de la société bourgeoise. Alors seulement nous aurons la victoire !

Octave MOULIN.

CULINE EN CORRECTIONNELLE

Le citoyen Culine, poursuivi comme nous l'avons dit hier pour rupture de ban, a comparu mercredi devant le tribunal correctionnel de Reims qui, sur sa demande, a renvoyé l'affaire à huitaine.

AUTOUR DE L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

La dernière dépêche communiquée à la presse par le ministre de la guerre prouve que l'état sanitaire de la petite garnison de Tamatave laissé à désirer, paraît-il, et qu'elle doit être remplacée par des hommes valides.

Nous n'étions pas préparés à cette triste nouvelle, dit à ce sujet le *Temps* ; les dernières lettres qui nous sont parvenues de Tamatave, datées du 24 avril, disaient que la santé des troupes était satisfaisante. La variole, qui n'avait d'ailleurs sévi que sur la population civile, tendait à disparaître, et les cas de fièvre paludéenne de caractère grave avaient été heureusement assez rares jusqu'alors.

La saison sèche, définitivement établie, laissait plutôt prévoir une amélioration de l'état sanitaire.

Et il en eût été ainsi, bien certainement, si la garnison de Tamatave n'avait pas été très inutilement, il faut le dire, confinée pendant six mois, dont quatre de la plus mauvaise saison, dans une étroite bande de sable, où elle n'a pu se protéger contre les Hovas de Farafate et de Manjakandriahombana que par des travaux de défense d'une exécution pénible et une vigilance de tous les instants, sur un front de bandière d'une étendue considérable.

Pour résister à d'aussi dures épreuves, une alimentation réparatrice était indispensable : on n'a pas pu la lui procurer. Les conditions, déjà si mauvaises au début de l'occupation, se sont même empirées depuis que la compagnie des Messageries Maritimes a dû supprimer, au profit de Majunga, l'un des deux paquebots mensuels qui mettaient l'île de la Réunion en communication avec Tamatave et lui apportaient quelques provisions.

Pauvres marsouins ! si heureux et si fiers d'avoir, les premiers, planté le drapeau de la France sur les forts de Tamatave et de Majunga, ils vont abandonner aux ouvriers de la douzième heure la noble tâche qu'ils espéraient accomplir jusqu'au bout ! Ils s'en iront épuisés, anémiés, sans gloire, hélas ! peupler les hôpitaux, tandis que d'autres, cruelle ironie ! recueilleront le fruit de leur ingrat labeur ! Ils furent à la peine, ils ne seront pas à l'honneur.

Ces constatations de notre confrère viennent tristement confirmer ce que la presse indépendante avait déjà écrit sur la façon dont cette expédition fut préparée. Ce n'est pourtant ni l'argent, ni le temps qui ont fait défaut.

ROUVIER ET LES AFFAIRES

On lit dans le *Courrier du Soir* :

Il est absolument inexact que M. Rouvier songe à résigner son mandat. Tout au plus abandonnera-t-il toute intervention active dans le Parlement et acceptera-t-il les hautes fonctions qui lui sont offertes par une Société financière très considérable dont le chef est récemment et inopinément décédé.

Rouvier, « né dans les affaires », mourra dans les affaires. Il ne quittera donc pas le Palais-Bourbon et il remplacera le baron Joubert à la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il donnera de l'extension à ses affaires : voilà tout.

LE PROGRAMME DES FÊTES DE KIEL

Le *Gaulois* donne le programme à peu près officiel de l'escadre française pendant son séjour dans les eaux allemandes :

19 juin. — Le *Hoche*, vaisseau-amiral, et le *Dupuy-de-Lôme* appareilleront pour le port de Kiel et passeront par le Skager Rak, tandis que l'aviso le *Surcouf* quittera le port de Hambourg pour suivre les vaisseaux qui, à la suite de l'aviso impérial *Kaiseralder*, ayant à bord Guillaume II, procéderont à l'inauguration officielle du canal de la Baltique.

20 juin. — Cette cérémonie aura lieu exactement le 20 juin. Quinze bateaux de différentes nationalités y prendront part. Le *Surcouf* sera le septième à franchir l'écluse de Brunsbuttel, après l'*Enchanteress*, yacht de l'amirauté anglaise, et précédant immédiatement l'aviso russe *Grossjatchtschi*.

Le *Hoche* et le *Dupuy-de-Lôme*, rejoints le soir par le *Surcouf*, salués par la batterie de Friedrichsort, iront prendre leurs positions dans le port militaire de Kiel, vis-à-vis Hollenau, embouchure du canal avec le port de Kiel. Le *Surcouf* se placera près de la côte, entre Kitzeberg et Mœncheberh ; à sa droite, le *Hoche*, et derrière celui-ci, le *Dupuy-de-Lôme*.

C'est cette position qu'occuperont nos vaisseaux le lendemain, à la parade impériale, à proximité, comme on le sait, du vaisseau impérial.

Aussitôt arrivés à Kiel, le contre-amiral Ménard et son état-major descendront à terre pour être présentés au souverain allemand et à son frère, le prince Henri de Prusse, commandant en chef de la flotte de guerre allemande, par notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, et dans la soirée ils assisteront au bal organisé par le prince Henri dans la *Marine akademie*, convertie en salle de danse.

21 juin. — A onze heures du matin, l'empereur posera la dernière pierre du canal à Hollenau, sur le plateau situé entre le Leuchtthurm (phare) et le Lootsenhauss (maison des pilotes)

Immédiatement après aura lieu la fameuse parade des cents navires de guerre allemands et étrangers. Nos bateaux conserveront leur position de la veille. Le yacht impérial *Hohenzollern* viendra se placer à côté du *Hoche* et aura à sa droite le vaisseau russe *Empereur Alexandre II*.

La parade durera deux heures. A trois heures, nos officiers, l'amiral en tête, assisteront au grand dîner qui se fera sous une tente construite sur un plan tracé par Guillaume II en personne.

L'Empereur, qui aura à sa droite l'amiral Ménard et à sa gauche l'amiral russe, portera le premier toast à ses invités et aux pays qui les ont envoyés.

Après le banquet, Guillaume II, pour remercier solennellement la France d'avoir assisté à l'inauguration du canal de Kiel, se rendra à bord de notre vaisseau amiral.

On voit que l'empereur Guillaume va s'efforcer, par des politesses calculées vis-à-vis de la flotte française, à faire avaler par notre pays l'amère pilule que le ministère Ribot lui a préparée avec l'approbation unanime de tous les patriotards opportunistes.

Mais le public français ne se laissera pas tromper par cette comédie d'étiquette, surtout lorsqu'il saura que l'empereur allemand vient d'adresser à la deuxième brigade d'infanterie de la garde, une allocution dont voici le passage principal :

« Souvenez-vous des combats victorieux d'il y a vingt-cinq ans... Vous avez vu de quelle manière on attaque un ennemi, comment on le chasse de la position qu'il occupe et comment on le jette à terre. »

Ce soufflet tombant sur notre joue, la veille des fêtes de Kiel, montre dans quelle triste aventure les « Sans-Patrie » du ministère ont engagé la France.

LES SYNDICATS AGRICOLES

La France rurale s'organise : des syndicats agricoles s'élèvent de toutes parts, c'est le fait incontestable.

Mais ce mouvement syndical est si étendu et si rapide qu'il en est par le fait très surprenant.

Or, ce mouvement d'association rurale s'explique pourtant : il s'explique parce qu'il est provoqué et soutenu par la bourgeoisie terrienne, qui y trouve pour elle un intérêt politique et un intérêt social.

Les usuriers, gros propriétaires et hobereaux des campagnes embrigadent leurs obligés, tous les petits campagnards, qu'ils mènent au coup réglés dont ils soutirent les sous enfermés dans des bas de laine et dont ils escamotent le bien.

Ils font des syndicats pour accroître leur influence, pour se mettre au mieux avec les autorités, pour obliger surtout les pouvoirs publics à soutenir leurs intérêts et pour caser leurs créatures dans les fonctions électives.

Dans cet embrigadement syndical des ruraux, nos bourgeois réactionnaires se moutrent roublards et artistes.

Ils savent que Jacques Bonhomme a peur du tricorne et a le respect du gouvernement établi ; ils savent que le paysan habitué à notre forme de République, la préfère à un régime monarchique quelconque. Ils se déclarent sincèrement républicains, chauds partisans de l'ordre et de la propriété, ennemis résolus des fauteurs de désordre, des utopistes et des révolutionnaires ; ils se déclarent également dévoués aux intérêts de la démocratie rurale et protestent contre les dirigeants sur lesquels ils rejettent la responsabilité de tous les maux dont la paysannerie française souffre.

C'est là chose facile.

Nous connaissons un gros capitaliste, partisan du trône et de l'autel, mais rallié à la République actuelle, parce que celle-ci est devenue une monarchie déguisée, qui a tenu un jour le langage suivant aux cultivateurs du Nord : « Faut-il avant de se mettre en mouvement, que nos paysans du Nord meurent de faim et de misère comme les paysans siciliens »?

En somme, ce n'est pas encore le vrai peuple des campagnes qui s'affirme dans ce mouvement syndical, il n'apparaît pas encore avec cette volonté de faire ses affaires lui-même.

On l'embrigade : il se laisse faire.

Mais il prendra connaissance de ses intérêts : il reconnaîtra bien vite que les syndicats ruraux actuels sont des tremplins électoraux, quand ils ne sont pas des syndicats d'affaires véreuses.

Que fera-t-il alors ?

Venant à découvrir que ce sont ceux qui le ruinent, qui le mènent, il les chassera des syndicats dont il restera le seul maître. Poursuivant plus loin son œuvre de libération, il chassera également ses exploiteurs des pouvoirs publics d'accord en cela avec le peuple des villes.

Et ça ne fera pas long feu !

H. GHESQUIÈRE.

NOS DÉPÊCHES DU JOUR ET DE LA SOIRÉE

LA CHAMBRE

Avant la séance

La revision des patentes

Paris 6 juin. — On sait que c'est pour 1896 que doit être effectuée la revision quinquennale des patentes.

Le ministre des finances a proposé dans le projet de budget de 1896 les modifications qu'il juge nécessaire d'opérer dans le régime des patentes en vue de cette revision.

Dans les couloirs, on annonce qu'un groupe de députés va proposer de disjoindre cette revision des patentes du budget et d'en renvoyer l'examen à une commission spéciale. La commission du budget ne s'opposera pas à cette disjonction.

LA SÉANCE

Paris, 6 juin. — Séance à 2 heures sous la présidence de **M. Brisson**.

La Chambre adopte, après urgence déclarée, un projet de loi relatif aux règles à établir pour la mise en route des recrues.

LE RÉGIME DES BOISSONS

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du projet de réforme des boissons.

Discours de M. Le Chevalier

M. Le Chevalier. — On fait aux agriculteurs toutes sortes de promesses qu'on ne tient jamais. Si la moitié de ces promesses se réalisaient, ils se déclareraient satisfaits.

Le projet de loi en discussion aura pour effet d'augmenter encore les charges qui pèsent sur eux. Le projet supprimerait les petits bouilleurs et établirait le monopole de l'alcool au profit du gros commerçant.

La propriété rurale paie déjà 27 à 28 p. c. de son revenu, veut-on encore augmenter ses charges. Je pense que la Chambre ne le voudra pas et refusera sa sanction à ce projet. (Très bien)

Discours de M. Salis

M. Salis. — On a entendu pendant trois jours la défense des bouilleurs de cru et je n'ai pas été convaincu (Rires). Je ne croyais pas que la question put soulever tant de récriminations.

Divers projets ont été présentés au moment où le rapport sur la réforme de l'impôt des boissons était terminé, le rapporteur a examiné ces projets.

Dans celui qu'il a déposé, M. Turrel a commis de grosses erreurs de chiffres qui ne permettent pas à la Chambre de le suivre. Tout en réglementant les bouilleurs de cru, il laisse s'ouvrir de larges fissures et porte le droit sur l'alcool à 190 fr ; mais cette réglementation ne supprimera pas la fraude qui grandit tous les jours.

On se fait une étrange idée en France du privilège des bouilleurs de cru. La loi du 2 août 1872 ne porte pas de privilège d'immunité. La loi du 20 mars 1874, plus précise encore, interdit aux propriétaires récoltants de laisser sortir de leurs celliers, de leurs magasins ou de leurs cuves les moindres produits de leur sol. Les propriétaires récoltants ne sont point gênés pour développer leurs distilleries.

A la suite de l'abrogation de la loi de 1872, le bénéfice encaissé par l'Etat fut de 40 millions, alors qu'il n'y avait que 272.000 bouilleurs.

Le nombre des bouilleurs de cru a augmenté depuis cette époque.

A plusieurs reprises l'orateur soulève les protestations de ses adversaires.

M. Salis. — Je soutiens que l'année dernière, en Normandie, on a tout brûlé pour faire de l'alcool.

Des députés normands protestent avec une grande vivacité ; de nombreux applaudissements, répétés, s'adressent à M. Salis.

M. Salis. — On peut évaluer la somme qui a échappé ainsi aux droits à une quarantaine de millions.

Depuis quelques années, en Bourgogne, des propriétaires ont pris l'habitude de payer leurs ouvriers agricoles, moitié en argent et moitié en alcool. On les force ainsi au dégradant métier de contrebandier et aller de mastroquet en mastroquet vendre la prix de leur salaire. (Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs.)

MM. Ricard (Côte-d'Or) et Mongeot protestent violemment au milieu du bruit.

M. Salis. — Ce n'est pas seulement l'ouvrier, c'est sa femme, ce sont ses enfants qui se font aussi contrebandiers et répandent dans le pays un alcool empoisonné.

VIF INCIDENT

M. Salis. — Voulez-vous savoir ce que vaut l'alcool empoisonné des bouilleurs de cru ? Consultez les médecins-majors chargés de passer les conseils de revision; ils vous diront que 50 pour cent des conscrits de certaines régions ont le corps couvert de taches brunes qui sont les stigmates de l'alcoolisme. (Dénégations sur divers bancs. Applaudissements).

Une altercation très vive se produit entre MM. Antide Boyer et Cluseret.

Le président agite violemment sa sonnette et n'arrive qu'après quelques minutes à dominer le tapage.

M. Salis. — Je suis convaincu que le projet du gouvernement est une œuvre sage et utile.

M. Labat. — Il faut le monopole !

M. Salis. — Cela viendra ; mais pour le moment cela n'est pas nécessaire. A mon sens, il faut d'abord atteindre le privilège. Le projet du gouvernement donne le moyen, sans avoir recours à l'exercice, d'empêcher la fraude ; il établit l'abonnement, il met une digue à l'envahissement de l'alcoolisme, il diminue l'impôt qui frappe le vin à Paris. La Chambre l'adoptera. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs).

Discours de M. Delafosse

M. Jules Delafosse. — La liberté laissée jusqu'ici au récoltant de faire ce qu'il veut de sa récolte n'est pas un privilège, mais un droit. L'agriculteur doit pouvoir transformer son vin ou son cidre en alcool comme il transforme son blé en pain. Du reste, nos agriculteurs de l'Ouest transforment en alcool du cidre qui ne peut plus se conserver, et l'Etat voudrait profiter de son malheur, de sa misère, pour le frapper d'un impôt ! C'est impossible.

Est-ce que les primes de la marine marchande, celles à la sériculture et les joncs pour le tabac ne sont pas des privilèges !

Personne ne les attaque. Pourquoi alors attaquer le privilège des bouilleurs de cru ?

La raison vraie et secrète de la campagne organisée contre les bouilleurs de cru, c'est le désir de supprimer la concurrence. On veut sacrifier l'agriculteur au distillateur.

Si on écoutait ces grands industriels, ce n'est pas le consommateur qui bénéficiera du dégrèvement ; tout le bénéfice ira dans la poche des intermédiaires.

La France sera désormais privée des eaux-de-vie de vin et sera empoisonnée par les alcools d'industrie qui sont des toxiques. L'industrie de l'alcool sera monopolisée entre quelques mains.

Les socialistes, qui ont la prétention de vouloir conquérir les suffrages du monde agricole, n'auront jamais une meilleure occasion de faire connaître leurs sentiments en votant contre le projet de loi qui est soumis à la Chambre. (Applaudissements).

Vous vous proposez de faire un acte d'iniquité. Je fais appel à la majorité républicaine, et lui demande de réfléchir avant de provoquer le châtiment. (Exclamations et applaudissements).

Discours de M. Lannelongue

M. **le docteur Lannelongue.** — Le côté hygiénique doit occuper le premier rang dans les préoccupations du Parlement ; il s'agit de défendre la race contre un danger qui grandit tous les jours (Très bien).

L'alcoolisme emplit les hôpitaux, les prisons et les bagnes ; il a atteint la descendance de l'homme et l'espèce est entamée. (Applaudissements).

Je regrette que d'autres spiritueux, extrêmement dangereux, n'aient pas été aussi visés dans le projet.

C'est seulement depuis 1855 que l'alcoolisme a pris la forme aigue que nous lui connaissons.

FEUILLETON, NUMÉRO 38

LE COMTE
de Monte-Cristo

PAR

Alexandre DUMAS

Alors il se dit :

— Il faut tenter l'épreuve, mais sans compromettre personne. Si le travailleur est un ouvrier ordinaire, je n'ai qu'à frapper contre mon mur, aussitôt il cessera sa besogne pour tacher de deviner quel est celui qui frappe et dans quel but il frappe. Mais comme son travail sera non-seulement licite, mais encore commandé, il reprendra bientôt son travail. Si c'est au contraire un prisonnier, le bruit que je ferai l'effrayera ; il craindra d'être découvert ; il cessera son travail et ne le reprendra que ce soir, quand il croira tout le monde couché et endormi.

Aussitôt Edmond se leva de nouveau. Cette fois, ses jambes ne vacillaient plus et ses yeux étaient sans éblouissements. Il alla vers un angle de sa prison, détacha une pierre minée par l'humidité, et revint frapper le mur à l'endroit même où le retentissement était le plus sensible.

Il frappa trois coups.

Dès le premier, le bruit avait cessé comme par enchantement.

Edmond écouta de toute son âme. Une heure s'écoula, deux heures s'écoulèrent, aucun bruit ne se fit entendre ; Edmond avait fait naître de l'autre côté de la muraille un silence absolu.

Plein d'espoir, Edmond mangea quelques bouchées de son pain, avala quelques gorgées d'eau, et, grâce à la constitution puissante dont la nature l'avait doué, se retrouva à peu près comme auparavant.

La journée s'écoula, le silence durait toujours.

La nuit vint sans que le bruit eût recommencé.

— C'est un prisonnier, se dit Edmond avec une indicible joie.

Dès lors sa tête s'embrasa, la vie lui revint violente à force d'être active.

La nuit se passa sans que le moindre bruit se fît entendre.

Edmond ne ferma pas les yeux de cette nuit.

Le jour revint; le geôlier rentra apportant les provisions. Edmond avait déjà dévoré les anciennes; il dévora les nouvelles, écoutant sans cesse ce bruit qui ne revenait pas, tremblant qu'il eût cessé pour toujours, faisant dix ou douze lieues dans son cachot, cherchant pendant des heures entières les barreaux de fer de son soupirail, rendant l'élasticité et la vigueur à ses membres par un exercice désappris depuis longtemps, se disposant enfin à reprendre corps à corps sa destinée à venir, comme fait, en étendant ses bras et en frottant son corps d'huile, le lutteur qui va entrer dans l'arène.

Puis, dans les intervalles de cette activité fiévreuse il écoutait si le bruit ne revenait pas, s'impatientant de la prudence de ce prisonnier qui ne devinait point qu'il avait été distrait dans son œuvre de liberté par un autre prisonnier, qui avait au moins aussi grande hâte d'être libre que lui.

Trois jours s'écoulèrent, soixante-douze mortelles heures comptées minute par minute !

Enfin un soir, comme le geôlier venait de faire sa dernière visite, comme pour la centième fois Dantès collait son oreille à la muraille, il lui sembla qu'un ébranlement imperceptible répondait sourdement dans sa tête, mise en rapport avec les pierres silencieuses.

Dantès se recula pour bien rasseoir son cerveau ébranlé, fit quelques tours dans la chambre, et replaça son oreille au même endroit.

Il n'y avait plus de doute, il se faisait quelque chose de l'autre côté ; le prisonnier avait reconnu le danger de sa manœuvre et en avait adopté quelque autre, et, sans doute pour continuer son œuvre avec plus de sécurité, il avait substitué le levier au ciseau.

Enhardi par cette découverte, Edmond résolut de venir en aide à l'infatigable travailleur. Il commença par déplacer son lit derrière lequel il semblait que l'œuvre de délivrance s'accomplissait, et chercha des yeux un objet avec lequel il pût entamer la muraille, faire tomber le ciment humide, desceller une pierre enfin.

Rien ne se présenta à sa vue. Il n'avait ni couteau ni instrument tranchant ; du fer à ses barreaux seulement, et il s'était assuré si souvent que ces barreaux étaient bien scellés, que ce n'était plus même la peine d'essayer à les ébranler.

Pour tout ameublement, un lit, une chaise, une table, un seau, une cruche.

A ce lit il y avait bien des tenons de fer, mais ces tenons étaient scellés au bois par des vis, il eût fallu un tournevis pour tirer ces vis et arracher ces tenons.

A la table et à la chaise, rien ; au seau il y avait eu autrefois une anse, mais cette anse avait été enlevée.

Il n'y avait plus pour Dantès qu'une ressource, c'était de briser sa cruche et, avec un des morceaux de grès taillés en angle, de se mettre à la besogne.

Il laissa tomber la cruche sur un pavé, et la cruche vola en éclats.

Dantès choisit deux ou trois éclats aigus, les cacha dans sa paillasse, et laissa les autres épars sur la terre.

La rupture de sa cruche était un accident trop naturel pour que l'on s'en inquiétât.

Edmond avait toute la nuit pour travailler ; mais dans l'obscurité, la besogne allait mal, car il lui fallait travailler à tâtons, et il sentit bientôt qu'il émoussait l'instrument informe contre un grès plus dur. Il repoussa donc son lit et attendit le jour. Avec l'espoir, la patience lui était revenue.

Toute la nuit il écouta et entendit le mineur inconnu qui continuait son œuvre souterraine.

Le jour vint, le geôlier entra. Dantès lui dit qu'en buvant la veille à même la cruche, elle avait échappé à sa main et s'était brisée en tombant. Le geôlier alla en grommelant chercher une cruche neuve, sans même prendre la peine d'emporter les morceaux de la vieille.

Il revint un instant après, recommanda plus d'adresse au prisonnier et sortit.

Dantès écouta avec une joie indicible le grincement de la serrure qui, chaque fois qu'elle se refermait jadis, lui serrait le cœur. Il écouta s'éloigner le bruit des pas ; puis, quand ce bruit se fut éteint, il bondit vers sa couchette qu'il déplaça, et, à la lueur du faible rayon de jour qui pénétrait dans son cachot, put voir la besogne inutile qu'il avait faite la nuit précédente en s'adressant au corps de la pierre au lieu de s'adresser au plâtre qui entourait ses extrémités.

L'humidité avait rendu ce plâtre friable.

Dantès vit avec un battement de cœur joyeux que ce plâtre se détachait par fragments; ces fragments étaient presque des atomes, c'est vrai; mais au bout d'une demi-heure, cependant, Dantès en avait détaché une poignée à peu près. Un mathématicien eût pu calculer qu'avec deux années à peu près de ce travail, en supposant qu'on ne rencontrât point le roc, on pouvait se creuser un passage de deux pieds carrés et de vingt pieds de profondeur.

Le prisonnier se reprocha alors de ne pas avoir employé à ce travail ces longues heures successivement écoulées, toujours plus lentes, et qu'il avait perdues dans l'espérance, dans la prière et dans le désespoir.

Depuis six ans à peu près qu'il était enfermé dans ce cachot, quel travail, si lent qu'il fût, n'eût-il pas achevé !

Et cette idée lui donna une nouvelle ardeur.

En trois jours il parvint, avec des précautions infinies, à enlever tout le ciment et à mettre à nu la pierre : la muraille était faite de moellons au milieu lesquels, pour ajouter à la solidité, avait pris place de temps en temps une pierre de taille qu'il avait pres que déchaussée, et qu'il s'agissait maintenant d'ébranler dans son alvéole.

Dantès essaya avec ses ongles, mais ses ongles étaient insuffisants pour cela.

Les morceaux de la cruche introduits dans les intervalles se brisaient lorsque Dantès voulait s'en servir en manière de levier.

A suivre